



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

- Rendez-vous à la salle des fêtes à 10h45
- Défilé au Monument aux Morts et cérémonie
- Vin d'honneur

Depuis quand commémore t'on le 8 mai ?

- En France, la loi du 7 mai 1946 fixe la date de commémoration de la Victoire au 8 mai de chaque année si ce jour est un dimanche. Dans le cas contraire, cette commémoration est prévue le premier dimanche qui suit cette date. Par la suite, la loi du 20 mars 1953 prévoit la célébration de cette journée le 8 mai qui devient alors un jour férié.
- Dans le contexte de la réconciliation franco-allemande, un décret du 11 avril 1959 supprime ce jour férié même si une commémoration du 8 mai 1945 est maintenue chaque deuxième dimanche du mois de mai. Un décret du 17 janvier 1968 prévoit de commémorer cette date anniversaire chaque 8 mai en fin de journée. De 1975 à 1981, cette journée de commémoration est abandonnée au profit du 9 mai, en souvenir du discours de Robert Schumann sur la construction européenne.
- Par la loi du 2 octobre complétant certaines dispositions du code du travail, la commémoration du 8 mai est rétablie et le 8 mai devient à nouveau un jour férié.

Votre nouveau conseil municipal

À l'issue des dernières élections municipales, le nouveau conseil municipal de Coulonvillers souhaite adresser un grand merci à toutes les habitantes et tous les habitants pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Même si une seule liste était proposée, vous avez été nombreux à vous déplacer pour voter. Cette participation nous touche sincèrement et montre l'attachement que vous portez à la vie de notre commune.

Nous sommes heureux de nous engager ensemble au service de Coulonvillers. Chacun des membres du conseil municipal mettra son énergie, ses idées et sa disponibilité au service de tous, dans un esprit d'écoute, de proximité et de convivialité.

Les élus

- Annie Traullé, Maire
- Sylvie Louis, 1ère adjointe
- Philippe Dervaux, 2ème adjoint
- Danièle Houdant, 3ème adjointe
- Christian Duchemin, conseiller municipal
- Valérie Beauvisage, conseillère municipale
- Séverine Lécuyer, conseillère municipale
- Bruno Vandebussche, conseiller municipal
- Christophe Decayeux, conseiller municipal
- Stéphane Bourbier, conseiller municipal
- Jérémy Degroote, conseiller municipal

Nous sommes fiers de vous présenter cette équipe engagée, à votre écoute et pleinement mobilisée pour faire vivre et évoluer notre commune.

Encore merci pour votre confiance – et à très bientôt dans la vie de notre village !



Petit mot de la secrétaire de mairie...

Après de belles années passées au service de la commune de Coulonvillers, il est temps pour moi de tourner une page et de vous dire au revoir à la fin du mois d'avril. Cette décision a été prise en raison de l'évolution de mon poste à Saint-Riquier, mais je laisse le secrétariat de mairie de Coulonvillers entre de bonnes mains :) En effet, Mme Véronique Grot me remplacera à partir du lundi 4 mai.

J'ai eu la chance de travailler depuis 2012 aux côtés de James Hecquet, maire aux compétences reconnues, avec des qualités humaines et une attention à autrui incontestables. Je le remercie très sincèrement pour la confiance qu'il m'a toujours accordée. Puis la collaboration s'est poursuivie avec Annie Traullé, qui a pris le relais avec efficacité, et une implication immédiate. Je me réjouis pour Coulonvillers de la continuité qu'elle saura assurer avec une équipe dynamique.

Je suis particulièrement attachée à votre commune : j'y ai fait ma scolarité en CE2, il y a bien longtemps déjà :) et mon ancien instituteur, secrétaire de mairie jusque 2012, m'avait transmis le flambeau au moment de sa retraite... c'est un peu comme si je bouclais un joli cercle de vie.

Je remercie enfin la population du village pour sa gentillesse et son accueil au fil des années. J'en garderai un très bon souvenir.

Catherine Thuillier

Merci à tous !

NOTA BENE - Horaires des permanences du secrétariat de mairie à partir du 4 mai : **lundi de 17h à 18h30 et jeudi de 10h à 11h**

LE SECRÉTARIAT SERA FERMÉ DU 27 AU 30 AVRIL 2026

Mairie - 5 place de la mairie - 80135 COULONVILLERS

Tél : 03 22 28 84 97 - Courriel : mairie@coulonvillers.fr

site internet : <http://www.coulonvillers.fr>



FÊTE LOCALE

20 - 21 - 22 JUIN 2026

Au programme :

- Messe le samedi à 18h30
- Repas le samedi soir et le dimanche midi
- Nombreuses animations durant les 3 jours : attractions foraines, cracheur de feu, concert accordéon, spectacle de magie...

Le programme détaillé vous sera communiqué prochainement !

Envie de vous impliquer dans la vie de Coulouvillers ?

La commune lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent participer à une commission conviviale et créative, dédiée notamment à la préparation des illuminations de Noël et à la mise en valeur de notre village au fil des saisons.

Vous avez des idées de décorations, l'envie de bricoler, de créer, d'organiser ou tout simplement de partager un moment collectif ? Cette commission est faite pour vous !

Ouverte à tous, elle permettra de proposer, imaginer et réaliser ensemble des projets qui contribueront à embellir Coulouvillers et à renforcer les moments de convivialité dans la commune.

Que vous ayez un peu de temps ou beaucoup d'idées, votre participation sera la bienvenue.

Pour rejoindre la commission ou obtenir plus d'informations, merci de vous faire connaître auprès de la mairie à l'occasion d'une permanence, ou par mail à mairie@coulouvillers.fr en indiquant dans l'objet "embellissement du village".

Nous comptons sur votre enthousiasme et votre créativité !

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2025

Portraits croisés d'un même devoir



Merci à tous pour votre engagement.

CONGRES CANTONAL DES ANCIENS COMBATTANTS

A Gorenflos le 11 avril 2026



**ÉCOLE
BECQUESTOILE**

Portes Ouvertes samedi 20 juin 2026 de 9h à 12h

Kermesse samedi 2 juin 2026 de 9h à 18h



LES ACCUEILS FRANCE SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- A Rue du lundi au vendredi (8h30-12h et 14h-17h30)
- A Ailly le Haut Clocher le mardi matin (8h30-12h) et le jeudi après-midi (14h-17h30)
- A Crécy en Ponthieu le lundi et le jeudi matin (8h30-12h)
- A Nouvion le mardi après-midi (14h-17h30)

Toutes les informations sur <https://www.ponthieu-marquenterre.fr>